**Situation actuelle et points forts du PAN-RPGAA Phase VI 2019-2022**

**Introduction**

Depuis 1999, l’OFAG est chargé par le Conseil fédéral de l’exécution du Plan d’action national pour la conservation et l’utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (PAN-RPGAA). Diverses mesures sont prises pour conserver la diversité variétale des plantes importantes pour l’agriculture. Elles ont été définies au 1er janvier 2016 dans l’ordonnance sur la conservation et l’utilisation durable de RPGAA (ORPGAA RS 916.181,). **La distinction est faite entre les mesures pour la conservation des RPGAA et les projets pour la promotion de leur utilisation durable.**

**Situation générale actuelle des projets de conservation**

Les projets de conservation englobent les domaines thématiques suivants : inventorisation et monitoring, description et identification, assainissement, conservation *ex-situ* et *in-situ* et régénération et multiplication de RPGAA (*selon article 6 de l’ORPGAA*). Les projets de cette catégorie sont liés aux phases de quatre ans du PAN-RPGAA. Cela signifie qu’ils se terminent à la fin de la phase. La phase VI s’étend de 2019 à 2022. Les demandes de projets pour la phase VI débutant en 2019 doivent être déposées d’ici au 31 mai 2018.

**Points forts des projets de conservation**

En cas de sauvegarde insuffisante d’une espèce, il convient d’effectuer des évaluations visuelles, des post-évaluations visuelles et des inventaires passifs. Quels que soient les progrès réalisés dans les divers groupes de cultures, toutes les accessions (listes positives) qui sont conservées et dont la conservation est financée par la Confédération doivent être déterminées. Pour les accessions de la liste positive, les données de la banque de données nationale ainsi que d’autres données doivent être rendues conviviales et faciles à utiliser. Pour que des variétés connues qui sont retirées du marché ne soient pas perdues, il convient d’encourager des concepts d’observation du marché (monitoring). En outre, la multiplication régulière de matériel doit être assurée, de façon à ne pas laisser perdre du matériel digne d’être conservé.

**Situation générale actuelle et points forts des projets d’utilisation durable**

Le PAN-RPGAA peut cofinancer des projets qui souhaitent utiliser d’anciennes ressources génétiques ou la diversité génétique issue par exemple de la Banque nationale de gènes, pour autant que ces projets soient financés pour une part la plus élevée possible par des fonds propres et des fonds de tiers. Contrairement aux projets de conservation, les projets d’encouragement de l’utilisation durable ne sont pas liés aux phases du PAN-RPGAA, et peuvent être demandés chaque année pour une durée de quatre ans au maximum. Les projets d’utilisation durable peuvent par exemple consister en des descriptions approfondies, la multiplication pour la culture dans l’agriculture ou pour des jardins privés, la poursuite du développement durable par sélection ou culture (p. ex. résistances) ou l’estimation du potentiel commercial (*voir article 7 de l’ORPGAA*). Si cela s’avère nécessaire pour l’utilisation durable des RPGAA, il est possible de cofinancer des tests visant à vérifier si le matériel répond aux exigences phytosanitaires, ainsi que les frais d’assainissement de variétés pour atteindre le statut phytosanitaire requis. Le matériel issu de la Banque nationale de gènes qui retrouve une utilisation ou une commercialisation reste en règle générale sauvegardé dans la Banque nationale de gènes.

**FRUITS**

**Situation actuelle**
**Inventaire**
Lors de l’inventorisation des ressources suisses en fruits (**espèces principales**), un grand nombre d’anciennes variétés de cerises, prunes, pommes et poires (>2500) ont été trouvées et recensées.
**Espèces secondaires** (abricots, châtaignes, noix, coings, pêches, néfliers, cormier) : Pour les coings et les abricots, l’inventorisation des arbres-mères se fait directement par marqueur moléculaire.

**Description et identification**
Malgré des descriptions approfondies, certaines variétés historiques des espèces principales n’ont pas (encore) pu être identifiées ou être attribuées aux anciennes variétés décrites (identification true to type).

**Conservation**
Pour les cerises, les prunes, les poires, les noix et en partie les pommes et les châtaignes, les anciennes variétés ont déjà pu être sauvegardées *ex-situ* dans des collections primaires et des collections dupliquées. Pour les cormiers, un concept a été élaboré pour la conservation *ex-situ* et *in-situ.*

**Information du public**

Les collections primaires et dupliquées sont utilisées pour des visites guidées et sont ouvertes au public. Le travail d’information du public sur les marchés ou la pomme de l’année de Fructus bénéficient d’un soutien.

**Utilisation durable**Des projets se rapportant à l’utilisation durable de ressources génétiques de pommes dans l’agriculture biologique, pour certains au moyen de croisements, les descriptions approfondies concernant la résistance aux champignons (p. ex. Marssonina) ou la caractérisation de variétés « pur cidre » bénéficient d’un soutien.

**Points forts**La prise en compte des espèces fruitières secondaires doit être poursuivie. Pour la conservation, les anciennes variétés pas encore sauvegardées des collections d’introduction doivent être transférées dans des collections primaires et dupliquées. Des projets de description approfondie doivent être réalisés. L’utilisation durable, comme la fabrication de spécialités variétales de niche, doit être soutenue.

**LÉGUMES**

**Situation actuelle**
**Inventaire**
Déjà plus de 30 espèces de légumes ont pu être inventoriées à l’aide d’évaluations visuelles de variétés. Les espèces de légumes déjà évaluées visuellement sont désormais inventoriées uniquement passivement.

**Description et identification**
Les évaluations visuelles pour décrire et classer les variétés sont terminées pour presque toutes les espèces. Pour les asperges, 47 origines ont été génotypées à l’aide de marqueurs SSR en plus des déterminations phénotypiques.

**Conservation**
La conservation des accessions de légumes obtenues par voie sexuée (multiplication par semences) se fait par le stockage de la semence dans la banque génétique d’Agroscope. Le renouvellement des semences est assuré en collaboration avec six organisations de multiplication privées.

Pour les légumes multipliés par voie végétative, des collections primaires et dupliquées sont en train de se mettre en place. La conservation « in cryo » est testée pour les échalotes.

**Information du public**

Les légumes conviennent très bien pour montrer la diversité des plantes cultivées, aussi bien au niveau des espèces que des variétés. La diversité génétique des espèces de légumes est présentée dans sept jardins d’exposition répartis dans toute la Suisse.

**Utilisation durable**
Actuellement neuf projets d’utilisation durable bénéficient d’un soutien financier. Il s’agit de projets pour le développement et l’amélioration par sélection de diverses espèces ainsi que la commercialisation de niche des cerfeuils tubéreux et des haricots. En outre, deux projets sont en cours, un sur la promotion de l’utilisation durable de variétés PAN-RPGAA à l’aide d’un financement public (crowdfunding) et l’autre au moyen de jardins communautaires.

**Points forts**Les évaluations visuelles présentes et ultérieures d’espèces et d’accessions manquantes doivent faire l’objet d’un soutien. La semence provenant de la banque génétique d’Agroscope ainsi que les données correspondantes inscrites dans la banque de données nationale doivent être renouvelées régulièrement conformément aux exigences de qualité requises. Des examens et des conseils doivent permettre les assainissements de semences nécessaires, les multiplications protégées (moustiquaires) et l’application de critères d’assurance-qualité. La conservation de légumes multipliés par voie végétative doit être optimisée (p. ex. cryoconservation, conservation par les producteurs) et garantir la revente de plantons. L’utilisation durable doit continuer d’être encouragée, par exemple par le biais de projets qui rendent utilisables les ressources génétiques pour la culture commerciale/de rente, ou de projets visant à développer des variétés possédant des propriétés spéciales comme la couleur, la forme, l’arôme, des résistances, ou des espèces qui ne sont encore quasiment plus cultivées de nos jours.

**PLANTES DE GRANDES CULTURES, y compris POMMES DE TERRE ET LÉGUMINEUSES**

**Situation actuelle**
**Inventaire**
L’inventaire des principales plantes de grandes cultures, en particulier les céréales et les pommes de terre, est terminé.

**Description et identification**

En grande partie terminées.

**Conservation**

La conservation des variétés se fait par le stockage de la semence dans la banque génétique d’Agroscope. La régénération (multiplication de la semence parce que la capacité germinative diminue après un certain temps) pour les plantes de grandes cultures est également assurée par la banque génétique d’Agroscope. 36 variétés de pommes de terre sur 696 sont conservées.

**Information du public**

Il existe 4 jardins d’exposition ouverts au public qui s’occupent de la diversité des plantes de grandes cultures. Une série de publications a été publiée sur les plantes de grandes cultures.

**Utilisation durable**
De nombreux projets pour l’utilisation durable de toutes les variétés de céréales et des légumineuses pour des marchés de niches sont en cours. Du matériel de base sain pour la multiplication des semences de pommes de terre sous filet de protection contre les insectes est disponible chaque année. Une utilisation durable de ces variétés de pommes de terre s’est bien établie, par exemple pour les pommes de terre de montagne. Un projet en cours teste si certaines variétés de pommes de terre conviennent pour la gastronomie. En outre, un projet sur la culture de variétés résistantes à la pourriture du collet bénéficie d’un soutien.

**Points forts**Il y a lieu de soutenir l’utilisation durable, par exemple pour l’évaluation du potentiel d’utilisation de variétés adaptées aux conditions locales de plantes de grandes cultures (orphan crops, p. ex. carméline, lin, etc.). Il convient si besoin de transférer dans la conservation toutes les variétés qui sortent du catalogue des variétés. Pour les pommes de terre, la situation actuelle obtenue et l’utilisation actuelle doivent continuer.

**PETITS FRUITS**

**Situation actuelle**
**Inventaire**
Des inventaires et des appels ont permis de trouver environ 500 ascendances de petits fruits en Suisse. Les ascendances proviennent d’exploitations agricoles et de jardins privés. Les ascendances provenant de jardins privés n’ont pas été recherchées activement.

**Description et identification**
Dans la collection d’introduction en plein air de Riehen (BS), les ascendances sont décrites au niveau morphologique, et on vérifie si elles doivent être conservées dans le cadre du PAN-RPGAA. Il n’est que très rarement possible de faire des classifications de variétés. De plus, des analyses moléculaires d’identification sont en cours sur des échantillons de groseilles rouges et de cassis, de groseilles à maquereau, de framboises, de mûres et de fraises.

**Conservation**
Les groseilles rouges net les groseilles à maquereau sont sauvegardées dans deux collections sur le terrain. Les mûres, les framboises et les fraises sont conservées dans une collection primaire « in vitro », ainsi que dans une collection dupliquée dans un tunnel. La cryoconservation est phase de test en tant que méthode alternative pour les fraises et les framboises.

**Information du public**

Les collections primaires et dupliquées sont parfois utilisées pour des visites guidées et sont ouvertes au public.

**Utilisation durable**
En ce moment, il n’y a aucun projet en cours pour l’utilisation durable.

**Points forts**Il est possible de compléter l’inventaire des groseilles rouges avec des anciennes origines provenant de jardins privés, en particulier en région de montagne. La conservation doit être optimisée entre autres par la classification des collections d’après différents critères et l’introduction de la cryoconservation. L’utilisation durable doit être encouragée. La conservation et le développement par l’utilisation de la diversité génétique dans les jardins privés (p. ex. conservation dans des jardins privés, Urban Gardening) a du potentiel.

**Points forts**La situation atteinte actuellement doit être poursuivie.

**VIGNE**

**Situation actuelle**
**Inventaire**
L’inventorisation des variétés traditionnelles de vignes de Suisse est en grande partie terminée. Il ne manque plus que quelques variétés dont on possède une description historique, et qui étaient cultivées en Suisse et jouissaient d’une certaine importance.

**Description et identification**
L’identification des accessions au moyen de descriptions ampélographiques et de marqueurs moléculaires est bien avancée.

**Conservation**

Les anciennes variétés traditionnelles (46 actuellement) sont sauvegardées dans des collections primaires et des collections dupliquées, qui font partie de la Banque nationale de gènes. Au Tessin, la ressource génétique du raisin d’Amérique, dont beaucoup de variétés résistantes aux champignons (PIWI) tirent leur origine, est dans une certaine mesure un composant de l’héritage suisse ; c’est à partir de cette espèce que les sélections suisses étaient et sont réalisées. Les variétés de vignes américaines sont donc sous-représentées dans la Banque nationale de gènes.

**Information du public**

La sensibilisation de la population à la diversité génétique de plantes cultivées, et à la raison d’être du PAN-RPGAA, repose en grande partie sur les visites guidées réalisées dans des collections primaires et des collections dupliquées. Il existe en outre un jardin d’exposition spécifique.

**Utilisation durable**
Une utilisation durable de la vigne européenne est très difficile et exige beaucoup d’efforts en raison de sa sensibilité aux maladies. Un projet pour la sélection de clones de chasselas convenant à la production durable bénéficie actuellement d’un soutien.

De nouvelles variétés PIWI pourraient être une meilleure alternative pour une production plus durable, mais elles auraient de la peine à se faire une place sur le marché du vin, très traditionnel.

**Points forts**
La liste positive a besoin d’être révisée au niveau de sa conception, travail méritant d’être subventionné. Les descriptions manquantes et incomplètes doivent être finalisées. Les données de la banque de données nationale doivent être nettoyées sur la base des résultats des analyses génétiques. L’utilisation durable ou une production (de niche) diversifiée, innovante et durable doit être encouragée par l’évaluation de variétés adaptées aux conditions locales qui s’y prêtent.

**PLANTES FOURRAGÈRES**

**Situation actuelle**
**Inventaire**
Des projets pilotes pour la conservation *in situ* de plantes fourragères ont été réalisés dans divers cantons.

**Description et identification**
Des variétés candidates de plantes fourragères non commercialisées ont été décrites et de la semence stockée dans la Banque nationale de gènes. Une thèse ayant pour sujet la détermination de la diversité génétique des plantes fourragères sur des parcelles *in situ* est en cours.

**Conservation**
Un projet sur la régénération et le stockage des semences est en cours. Les conditions pour un appel d’offres visant l’octroi de paiements directs pour des surfaces de conservation *in situ* de plantes fourragères de qualité supérieure ont été créées ; ces surfaces ne doivent pas avoir été ensemencées ou sursemées par de la semence achetée au cours des 20 dernières années. Mise en œuvre à partir de 2018 dans un canton pilote, puis sur tout le territoire.

**Information du public**

Pas de projets en cours dans ce domaine.

**Utilisation durable**
La promotion de la conservation et de l’utilisation durable des surfaces de qualité *in situ* au moyen de paiement directs est réglée. Promotion d’un projet visant à obtenir des semences autochtones de surfaces *in situ*.

**Points forts**
Les accessions stockées *ex situ* ont besoin d’être régénérées et renouvelées. L’appel d’offres visant l’octroi de paiements directs pour des surfaces fourragères *in situ* sera réalisé en tenant compte des expériences avec le canton pilote.

**PLANTES AROMATIQUES ET PLANTES MEDICINALES**

**Situation actuelle**
**Inventa**i**re et description**
Certaines plantes médicinales (comme le millepertuis) et aromatiques ont été inventoriées, en partie décrites et leurs semences stockées dans la banque de gènes.

**Conservation**
Les espèces à multiplication sexuée sont stockées dans la Banque nationale de gènes. Pour les espèces à multiplication végétative (thym, romarin et menthe), des collections sont entretenues.

**Information du public**

Pas de projets en cours dans ce domaine.

**Utilisation durable**

Un projet portant sur la description approfondie du millepertuis bénéficie d’un soutien.

**Points forts**
Des descriptions approfondies et des inventorisations doivent faire l’objet d’un soutien. Les semences de la Banque nationale de gènes doivent être sans cesse renouvelées en fonction des besoins. Les propriétés spécifiques des espèces en matière de régénération doivent être communiquées.

**CWR (Crop wild relatives, ou plantes sauvages apparentées à des plantes cultivées)**

**Situation actuelle**
Les plantes sauvages apparentées à des plantes cultivées à conserver en priorité ont été définies dans un projet. Un autre projet s’est occupé de présenter les diverses mesures de conservation en prenant le nèfle pour exemple. Le potentiel spécifique de conservation de certaines plantes médicinale de la liste prioritaire a été évalué. Un nouveau concept est en cours d’élaboration pour les CWR à conserver en priorité.

**Points forts**
Inventorisation, descriptions, mesures de conservation et utilisation durable peuvent découler de ce nouveau concept et des travaux mentionnés précédemment (ex. nèfle et cormier).